

Sujet : [INTERNET] GAEC DE LA HAUTEFEUILLE A LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES et ERQUINGHEM-LYS.

De :

Date : 25/08/2022 20:28

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Madame, monsieur,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'élevage de plus de 2277 animaux basé sur les communes d'erquinghem-lys et la chapelle d'Armentières, déposé par la GAEC HAUTEFEUILLE pour des raisons éthiques, environnementales et sanitaires.

Ce projet soulève des questions quant aux conditions d'élevage des animaux.

Ces animaux subiraient à un jeune âge de nombreuses mutilations telles que le meulage des dents, la coupe des queues ou la castration. Ces opérations, réalisées le plus souvent sans anesthésie, causent des douleurs avérées aux cochons. Cela n'empêche pas des agressions parfois violentes entre les animaux au sein même de l'élevage tant les animaux sont stressés par leurs conditions de vie.

Les cochons élevés sur caillebotis, au-dessus de leurs excréments, vivraient dans des bâtiments nus et saturés d'ammoniac. Les dimensions des enclos les condamneraient à l'enfermement dans des espaces extrêmement restreints. Leurs besoins fondamentaux, comme l'exploration, la recherche de nourriture, la pratique d'activités variées, ne seraient en aucune façon respectés. Dans les élevages intensifs, il est impossible pour les cochons d'exprimer pleinement leurs comportements sociaux.

Ces animaux ne sortiraient que pour partir à l'abattoir.

Cet élevage serait en totale contradiction avec l'article L214-1 du Code rural qui précise que « tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

Ce projet soulève des problèmes sanitaires et environnementaux.

L'élevage est en soi un facteur de risque pour la santé humaine. Le nombre énorme d'animaux élevés en confinement, dotés d'une variabilité génétique très pauvre, crée les conditions idéales pour l'émergence et la propagation de nouveaux pathogènes.

Comme les élevages intensifs sont propices à l'apparition et au développement de maladies infectieuses, les éleveurs sont contraints de distribuer des quantités importantes d'antibiotiques à leurs animaux pour prévenir et traiter les maladies. L'usage massif d'antibiotiques dans les élevages contribue grandement à l'apparition de souches bactériennes résistantes.

L'impact environnemental des élevages intensifs est également conséquent et aujourd'hui bien documenté : pollution de la terre, de l'eau et des nappes phréatiques, de l'air... Ce modèle d'élevage contribue aux émissions de gaz à effet de serre, d'ammoniac, de nitrates, à la déforestation (causée majoritairement par la culture d'aliments à destination des animaux d'élevages intensifs).

Ce projet d'exploitation contient également la création d'un forrage, ce dernier pompera l'eau de la nappe phréatique à hauteur de 5627,5 m3 par an!

Est-ce raisonnable à l'heure où, l'Etat, les Préfets, les Maires de France appellent à la plus grande vigilance quant à notre consommation d'eau?

Ne serait - ce pas contre productif à l'heure où les épisodes de sécheresse ne cessent de sévir sur

nos terres?

Le Maire de la ville d'erquinghem Lys appel par ailleurs aux habitant à limiter leur consommation d'eau comme indiqué sur le site de la ville...!

Ce projet soulève des problèmes économiques et sociaux.

Ceux qui travaillent dans ce type d'élevage sont exposés à des conditions de travail souvent difficiles, avec des faibles revenus.

Deux tiers des terres agricoles dans le monde sont consacrées à l'élevage ou à la production d'aliments pour le bétail, alors que près de 800 millions d'humains souffrent de malnutrition. La production de viande contribue à l'insécurité alimentaire des êtres humains les plus pauvres de la planète.

Ce projet soulève également des problèmes locaux concernant chaque riverain.

En plus de la pollution des eaux et des sols, causée par les épandages et le stockage des effluents, les émissions d'odeurs et de poussières ainsi que le bruit (ventilations, camions...) représentent de véritables nuisances pour les habitants vivant à proximité.

Ce projet va à l'encontre de la volonté sociétale puisque 88 % des Français se disent opposés à l'élevage intensif.

Ainsi, nous en appellons à votre bienveillance et, pour toutes ces raisons, vous demandons de ne pas donner une réponse favorable à ce projet.

Cordialement,

Mr et Mme HOCHART David.